



## ÉDITION SPÉCIALE

# EN AVANT L'AGRICULTURE BI..EAU !

### LE MOT DES MAÎTRES D'OUVRAGE

Qualité de l'eau et qualité de l'alimentation dépendent de la préservation des sols. Ce qui peut sembler une évidence ne va pas de soi et demande une volonté constante sur un long terme de la part des différents acteurs et partenaires de l'agriculture. C'est tout l'enjeu de l'agriculture biologique, la « bio » comme on la surnomme. Enjeu de santé et d'écologie, enjeu de qualité de vie, enjeu culturel à coup sûr, mais aussi et peut-être d'abord enjeu technique qui demande un soutien sans faille des opérateurs publics et privés.

Les maîtres d'ouvrage du plan d'action *Terre & Eau 2025* se sont engagés aux côtés des acteurs de la bio, aujourd'hui encore plus que jamais. Cette deuxième lettre d'information fait le point sur ce secteur agricole, mais également sur d'autres alternatives comme les cultures à bas niveau d'intrants (BNI) qui nécessitent par définition peu d'intrants chimiques à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau.

Nous souhaitons en profiter pour saluer les agriculteurs qui se sont convertis ou qui s'installent en agriculture biologique. Nous connaissons leur enthousiasme malgré les difficultés inhérentes à ce qui s'apparente souvent à une révolution personnelle. Nous constatons sur le terrain, avec nos partenaires de la Chambre d'Agriculture Région Île-de-France et du Groupement d'agriculteurs bio d'Île-de-France, leur sens de l'innovation, leur envie d'aller plus loin.

Pour une eau de qualité, il faut protéger la source et la nature autour de cette source. L'agriculteur bio dont nous faisons le portrait dans cette lettre ne dit pas autre chose quand il dit que son métier est d'abord de prendre soin du sol, de « le guérir » avant même de produire. Une certitude que nous partageons.

## AGRICULTURE BIO : LES OBJECTIFS À 2025 DU SECOND PLAN D'ACTION

**15%** des surfaces de cultures à bas niveau d'intrants (BNI, voir p.2).

 **2** Mettre en œuvre au moins deux projets de filières locales à bas niveau d'intrants.

**7%** des surfaces de grandes cultures en agriculture biologique.

### AGENDA

tech & bio

### RENCONTRONS-NOUS AU TECH & BIO

Vendredi 17 et samedi 18 juin 2022 à Saint-Germain-Laxis (77), Terre & Eau 2025 sera présent sur le salon Tech & Bio, rendez-vous incontournable des professionnels de l'agriculture.

Programme complet sur [www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)



Consultez notre première  
lettre d'information  
parue en février 2022 sur  
[www.terreetau2025.fr](http://www.terreetau2025.fr)

DOSSIER

# LA PAC SOUS L'ANGLE BIO

Quelles sont les perspectives de la PAC\* 2023-2027 ? Que deviendront les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ? L'agriculture bio tend à prendre une place croissante à l'échelle européenne : jusqu'où avec quels objectifs ?

Prolongée de deux ans pour poursuivre les échanges entre États de l'Union européenne, la PAC 2015-2020 (2022 de fait) arrive à son terme. La prochaine débutera en 2023, pour cinq nouvelles années. Où en sommes-nous, quels sont les enjeux et les perspectives ?

Tout n'est pas encore acté puisque 2022 sera marquée par les dernières discussions politiques au niveau européen, avec en toile de fond les objectifs de la PAC verte.

Cependant un objectif directeur a été fixé par la Commission européenne : 25 % de surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique à l'horizon 2030, à l'échelle de l'Union. Au niveau national, le plan stratégique chargé de mettre en œuvre la nouvelle PAC prévoit 18 % de la SAU française en bio pour 2027, soit le doublement des surfaces actuelles.

## FAVORISER LES CONVERSIONS

L'axe environnemental demeure le deuxième pilier de la PAC. Peu de changement dans le dispositif existant en ce qui concerne l'agriculture biologique :

- L'aide à la conversion bio est toujours prévue sur 5 ans, excédant en cela la durée de conversion de 2 à 3 ans.
- L'aide au maintien en agriculture bio est également prévue sur 5 ans depuis 2018, mais sans participation de l'État. Elle cessera en 2023. Jusqu'à cette échéance, cette aide est prise en charge par les Régions et les agences de l'eau, comme c'est le cas en Île-de-France, toutefois

sans automaticité. L'objectif stratégique de l'État est clair : c'est au marché, et donc aux consommateurs, de soutenir l'offre en bio. L'État entend n'accompagner que la conversion et donner ainsi la priorité à la création de nouvelles surfaces d'agriculture bio, conformément à l'objectif fixé par Bruxelles. Il y consacrera une enveloppe de 340 millions d'euros par an au niveau national.

- Les montants d'ores et déjà actés sont liés aux types de culture, dont les grandes cultures. L'aide passera en 2023 de 300 à 350 euros par hectare et par an.

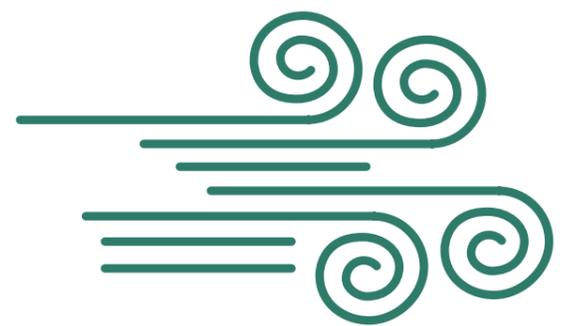
## LES NOUVELLES MAEC

Le véritable changement concerne les MAEC, les mesures agro-environnementales et climatiques, outil d'accompagnement des exploitants pour mettre en œuvre le projet agro-écologique français.

À partir de 2023, elles seront regroupées dans un seul catalogue national. Toutes seront dotées des mêmes montants d'aides quelles que soient les régions qui y « piocheront » selon leurs besoins. À noter que l'autorité de gestion repassera des Régions à l'État.

Ces MAEC seront estampillées par grands enjeux de biodiversité : qualité de l'eau, protection du sol, bien-être animal, préservation de l'équilibre agro-écologique et de la biodiversité de milieux spécifiques, couverts d'intérêt faunistique, préservation des espèces, etc.

\* Politique agricole commune, dispositif européen prévu par le Traité de Rome en 1957, entré en vigueur en 1962.



## ZOOM

### LES BNI ?

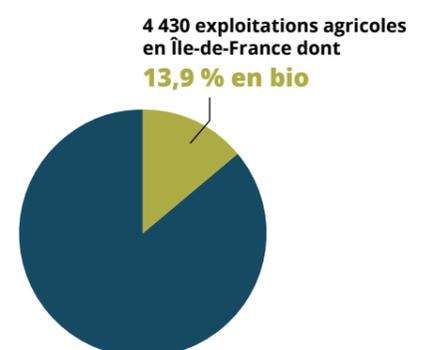
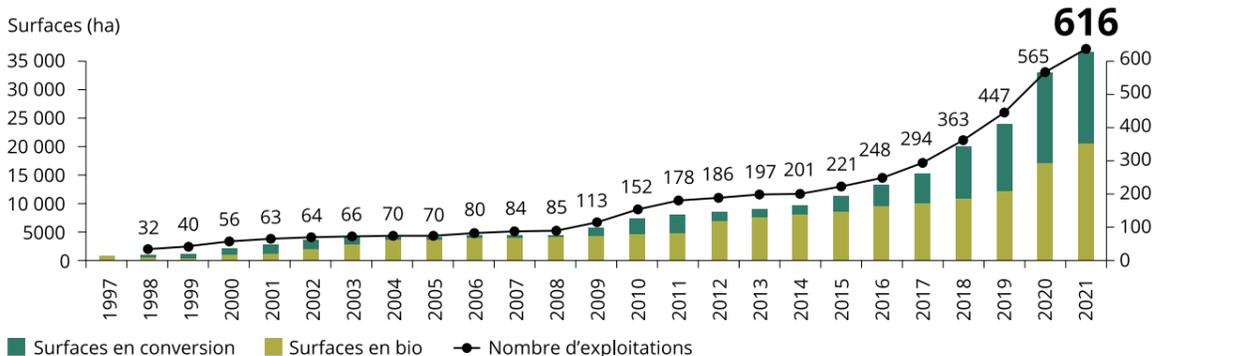
On parle de plus en plus des cultures à bas niveau d'intrants (BNI). Demandant beaucoup moins de produits phytosanitaires et d'azote minéral que les cultures conventionnelles, elles se rapprochent beaucoup des cultures biologiques sans en être au sens strict du terme. Ces cultures concernent des terres à haut potentiel, souvent drainées, situées historiquement dans des secteurs de grandes cultures voire de cultures industrielles comme la betterave souvent associées à l'irrigation.

**12 % de la surface agricole utile (SAU) de la zone prioritaire d'action sont implantés avec des cultures qui présentent une faible pression en intrants dont les jachères, les cultures à BNI, le lin textile, le soja et les cultures bio.**

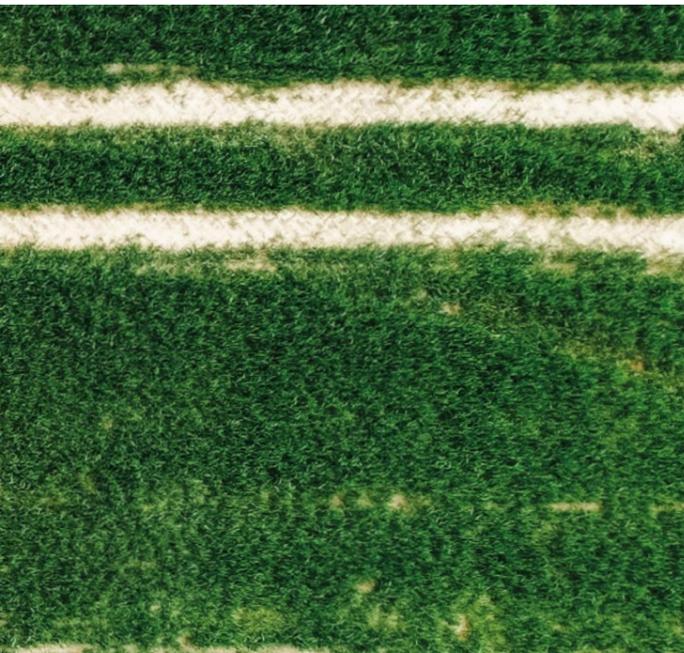
## LES FERMES BIO EN ÎLE-DE-FRANCE (FIN 2021)

**35 380 hectares cultivés en bio en Île-de-France, soit 6,3 % de la surface agricole utile.**

Source : Observatoire de l'agriculture biologique en Île-de-France (GAB 2022)



Source : GAB Île-de-France (2022)



## QU'EN SERA-T-IL DES MAEC « EAU » ?

Les MAEC « eau » répondront aux objectifs de gestion de la ressource en eau en particulier concernant la qualité. Des MAEC seront ainsi axées sur la réduction de l'utilisation des pesticides ou des engrais azotés. Ces mesures seront dites « système » car l'exploitant s'engagera sur l'essentiel de sa surface agricole (au minimum 90 % de ses terres arables). Ces différentes MAEC « eau » présenteront des obligations communes, listées ci-dessous :

- **Réaliser un bilan IFT** (indice de fréquence de traitement) afin de réduire les produits phytosanitaires de synthèse et l'azote minéral.
- **Consacrer un pourcentage (défini par le cahier des charges) de cultures à bas niveau d'intrants** (BNI) telles que le sarrasin, le chanvre, le sorgho, le tournesol, le soja, le lupin ; créer des prairies temporaires ; associer des légumineuses aux céréales ; pratiquer toutes cultures certifiées bio ou cultiver des légumineuses (10 à 40 %).
- **S'interdire de retour d'une même culture deux années de suite** (sauf les légumineuses pluriannuelles et les prairies temporaires).
- **Maintenir des éléments et des surfaces non productifs** dont des couverts favorables aux pollinisateurs et aux haies (localisation pertinente et absence d'intrants).
- **Participer au moins une demi-journée par an aux réunions d'échanges de pratiques.**
- **Enregistrer les pratiques culturales.**

**35 FERMES BIO**  
sur la zone prioritaire  
de la Fosse de Melun

Soit **1475 ha cultivés en bio**

-  **13** Grandes cultures
-  **14** Maraîchages
-  **3** Élevages
-  **2** Pépinières
-  **3** Arboriculture Viticulture Apiculture

Source : GAB Île-de-France (2022)



INTERVIEW

## LA DIVERSITÉ DES FILIÈRES BIO

**Bénédicte Rebeyrotte est responsable du développement des territoires du GAB Île-de-France, le groupement des agriculteurs bio. Elle nous présente les filières actuelles qui s'offrent à eux.**

### Quelles sont les filières économiques de l'agriculture bio ?

Tout dépend du type de produit et d'exploitation. Les fermes maraîchères de 2 à 5 hectares trouvent des débouchés en circuit court, essentiellement en vente directe dans les AMAP<sup>1</sup>, quelquefois dans des magasins. Des exploitations plus importantes, entre 150 et 250 hectares, travaillent sur des circuits longs avec des coopératives mixtes ou 100 % bio comme par exemple Ubios<sup>2</sup>.

### À qui ces coopératives commercialisent-elles leur production ?

À des meuniers, à des industriels de l'agroalimentaire comme les biscuiteries, ou des fabricants d'alimentation animale. Nous trouvons aussi des sucreries pour la betterave, mais c'est encore timide car cette industrie lourde a des process qui exigent de gros volumes de production.

### Les fermes céréalières n'ont pas de circuits courts ?

Si, cela commence. Un bel exemple : sept fermes, dont quatre sur le territoire concerné par Terre & Eau 2025, ont créé une association « Paysans meuniers de Seine-et-Marne ». Ils fabriquent eux-mêmes leur farine qu'ils vendent sous cette marque à des boulangers du département. Trois nouveaux producteurs s'apprêtent à les rejoindre.

### Quid de la restauration collective ?

C'est une filière que nous soutenons particulièrement. Ce sont souvent des fermes qui consacrent quelques hectares à la production de légumes de plein champ. Ils ont deux principaux débouchés via la Coopérative Bio d'Île-de-France : restauration scolaire ou d'entreprise et les magasins bio spécialisés. Il y a aussi la transformation, par exemple les carottes râpées sous vide ou les légumes cuits prêts à l'emploi.

### Le GAB soutient les filières émergentes...

Oui. Par exemple, nous développons, avec trois producteurs sur la zone prioritaire d'action, la filière du blé dur destiné aux semoules et aux pâtes alimentaires. Nous travaillons aussi sur la filière d'orge brassicole pour répondre à la demande croissante de petits brasseurs indépendants.

### En quoi l'agriculture bio protège-t-elle la ressource en eau ?

La bio répond à un cahier des charges très strict, très contrôlé. Zéro produit phytosanitaire de synthèse (herbicide, insecticide ou fongicide), pas d'engrais minéraux. Ensuite, les agriculteurs travaillent avec un système de rotation longue et diversifiée avec l'insertion de cultures de légumineuses entre des cultures céréalières qui enrichissent le sol, ou de plantes fourragères comme la luzerne, la féverole, les pois entre les cultures céréalières qui enrichissent naturellement le sol en azote. Résultat : les sols sont plus riches en matières organiques et cela réduit le ruissellement. Enfin, nous soutenons le plus possible les conversions en bio sur les zones sensibles, comme la Fosse de Melun...

<sup>1</sup> Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.  
<sup>2</sup> Union Bio Semences.

## ZOOM

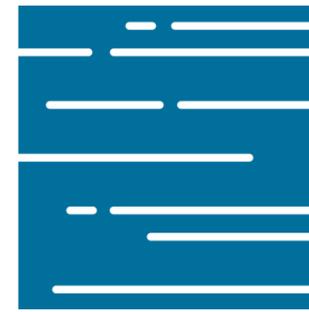
**44 %**

C'est la part du chiffre d'affaires de la Coopérative Bio d'Île-de-France réalisée dans les cantines scolaires.



**7 fermes bio** de la zone prioritaire d'action vendent leurs produits en direct.

Découvrez-les ici : <https://www.bioiledefrance.fr/particuliers-loisirs/ou-acheter-bio-d-ile-de-france/carte-interactive-2/>



## PORTRAIT

# RÉVOLUTION BIO À LA FERME DE LISSY

À 40 ans passés, David Roger s'est converti à l'agriculture 100 % bio. Un choix d'abord éthique : prendre soin des sols.

Mieux qu'une conversion, c'est l'histoire d'une révélation.

Au début, bien que descendant d'une longue lignée d'agriculteurs, David Roger ne se voyait pas suivre le même chemin. Sa vocation : médecin. Son père s'y oppose. Plus malin, son grand-père l'encourage tout en l'assurant qu'il reviendra un jour ou l'autre à la ferme : « Tu n'y peux rien, c'est en nous », lui dit-il. David cèdera à son destin ; pas à la fatalité d'une agriculture dans laquelle il ne se reconnaît pas.

Diplôme d'ingénieur agronome en poche, David finira par reprendre la ferme familiale après le décès de son père, victime d'un cancer « conséquence d'années de traitement chimique », déplore-t-il. La ferme, ou plutôt deux fermes contiguës d'un total de 300 hectares, produisent par assolement triennal de la betterave, du blé et de l'orge. « C'était d'un bon rendement, mais quelque chose clochait : je passais mon temps à traiter des sols moribonds qui devenaient un substrat inerte. » En 2015, David est tenté d'abandonner. Il ne trouve pas ce qu'il considère comme l'essence de son métier : prendre soin du sol, avant même de produire.

Une discussion familiale et la lecture de l'encyclique *Laudato si'* du pape François, consacrée au lien inaliénable entre l'Homme et la terre - « lien que nous sommes en train de détruire » - le convainquent de passer complètement en bio, « pour retrouver la vérité du métier d'agriculteur ». Par-delà les considérations économiques, c'est pour lui un choix éthique. En 2018, il revend le pulvérisateur et commence sa « révolution personnelle ».

Les deux premières années sont instructives mais difficiles. L'impression proche du cauchemar de ne rien connaître, d'avoir tout à réapprendre. Ne plus craindre les adventices, par exemple, passer d'un assolement triennal à douze ans, mettre en place des engrais verts... « C'était passionnant, mais c'était comme ouvrir un énorme bouquin sans jamais dépasser la préface ! »

**« Je ne suis pas ennemi du progrès »**

À présent, David milite pour le passage au bio, « à 100 % ». Il refait même de la betterave, avec un robot. « Je ne suis pas ennemi du progrès, qui peut apporter de bonnes choses. Mais dans une certaine limite. Après la Seconde Guerre mondiale, nous sommes allés trop loin dans le phyto, on a laissé les mains libres à des entreprises qui se sont révélées nuisibles. L'agriculteur aussi a été fautif : c'était tellement simple pour augmenter le rendement... Sans se poser de question. Aujourd'hui, nous voyons le résultat. »

Des questions, David continue à s'en poser et voudrait bien qu'elles soient plus partagées. « Ce que nous faisons, est-ce bon ou mauvais ? » En attendant, il réimplante les haies que son grand-père avait arrachées. Et se réjouit du retour des vers de terre.

Finalement, David est quand même devenu médecin. « Médecin des sols », précise-t-il, « que je guéris - avec humilité ». Comme lui, lorsqu'ils étaient plus jeunes, ses enfants ne voulaient pas entendre parler d'agriculture. Son aîné fait agro, le cadet envisage de suivre le même chemin.



David Roger, agriculteur convention à l'agriculture bio.

## ZOOM

### LA CARIDF AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS BIO

Simon Pellausy est le conseiller en culture bio de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France (CARIDF). Il accompagne David Roger comme d'autres agriculteurs des quatre secteurs bio de Seine-et-Marne, du conseil spécifique par téléphone aux tours de plaine collectifs où les exploitants s'enrichissent mutuellement de leurs expériences. Sur des questions techniques d'agronomie ou de machinisme, cet accompagnement est « prépondérant surtout lors des deux premières années de conversion, les plus difficiles économiquement ».

« Ces agriculteurs sont hyper pointus. Ils sont dans une démarche globale qui demande une observation différente. On modifie la rotation et la façon de travailler les sols, avec des stades d'intervention sur les cultures beaucoup plus courts qu'en agriculture conventionnelle. Il faut être très réactif. » Simon Pellausy, lui-même été agriculteur, constate la modernité de ces nouveaux exploitants. « Quelqu'un comme David Roger n'hésite pas à tester et à innover. Cette année, il a planté du trèfle sous couvert de féverole, ce qui amène dans le sol des éléments minéraux comme l'azote. » La CARIDF teste également avec lui un tout nouveau robot qui sème et désherbe dans sa culture de betterave. « Ces expérimentations nous permettent de mesurer la rentabilité de nouvelles techniques. C'est possible grâce à des agriculteurs qui, comme David, ont l'esprit ouvert. »